

Le représentant spécial
du Secrétaire général des Nations Unies
pour le Moyen Orient

Confidentiel

Washington, D.C.,
le 24 juillet 1991

Rapport de mission au Moyen-Orient

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai effectué, accompagné de Mme Buttenheim et de M. Briscoe, entre le samedi 6 et le mercredi 17 juillet, une tournée qui m'a successivement amené en Israël, en Jordanie, en Egypte, en Syrie et au Liban. J'ai rencontré, dans ces pays, les plus hautes autorités politiques ainsi que certaines personnalités influentes (annexe 1). J'ai été reçu partout avec intérêt, cordialité, voire amitié; cela est aussi vrai pour Israël où certaines rumeurs propagées voulaient que j'eus été reçu froidement.

Mes impressions générales sont les suivantes:

1. Partout et sans exception, j'ai senti un profond désir de paix et de sécurité. Les dirigeants de cette partie du monde pensent, à juste titre je crois, que le processus engagé par le Secrétaire d'Etat Baker peut amener à ce résultat. Vous trouverez également en annexe (2) le plan tel qu'il se présente aujourd'hui.
2. Les Nations Unies sont partout au Moyen-Orient et leur rôle paraît être apprécié comme force de maintien de la paix et, dans les Etats arabes, comme rappel que les résolutions du Conseil de Sécurité doivent maintenant être appliquées.
3. Il était important que cette mission s'accomplisse à un moment où, dans l'attente de la réponse syrienne, le processus engagé par le Secrétaire d'Etat Baker marquait un temps d'arrêt.
4. Tous les pays arabes veulent une participation des Nations Unies aux futures négociations, mais savent qu'ils doivent composer sur cette question en raison d'une opposition du Gouvernement Shamir qui me paraît très peu convaincante, mais qui existe.

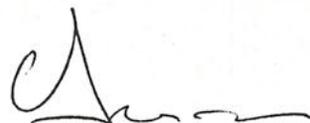


- 2 -

5. Les Palestiniens des territoires occupés semblent fatigués des affrontements, et dans leur déception, de l'issue de la guerre du Golfe, ils veulent sincèrement négocier des arrangements nouveaux avec les Israéliens. Leurs ambitions semblent limitées et ils se contenteraient au départ d'un statut d'autonomie et n'insisteraient sans doute pas, dans un premier stade, sur l'entièreté des territoires à restituer par Israël.
6. Le Liban renaît de ses nombreuses guerres civiles et l'influence pacificatrice de la Syrie se fait sentir avec tout ce que cela comporte comme hypothèque mais aussi comme élément de stabilité pour un avenir harmonieux d'un pays composite.
7. Les négociations, qui respectivement auraient pour fondement les Résolutions 242 et 338 d'une part et 425 de l'autre du Conseil de Sécurité, seront certainement difficiles, car l'interprétation de ces résolutions n'est pas la même en Israël et dans les pays arabes.
8. Il apparaît, en ce moment, au lendemain de la réponse syrienne qui a été envoyée le jour de mon passage à Damas, que le rôle du représentant des Nations Unies dans le processus de paix mentionné plus haut ne sera pas seulement celui d'un observateur silencieux mais aussi celui d'un représentant qui devra tenir régulièrement au courant le Secrétaire général de l'état d'avancement des négociations bilatérales et des négociations multilatérales. Dans les premières, sa présence dans la salle de négociation n'est pas assurée, ce qui ne l'empêchera toutefois pas de se tenir au courant de ce qui s'y passe. Dans les négociations multilatérales, il sera sans doute présent au même titre que dans la cérémonie d'ouverture de la conférence.
9. Le lieu de la conférence n'est pas encore acquis mais tout semble indiquer que les trois villes dont on parle le plus sont Washington, Le Caire et Genève. Washington me paraît pour l'instant avoir la préférence par rapport aux deux autres.
10. Au lendemain de la guerre du Golfe et de la guerre froide, les Etats-Unis apparaissent de plus en plus dans cette région du Moyen-Orient comme ailleurs comme la seule super-puissance restante et comme la puissance dominante. Toutes les parties en cause doivent composer avec cette donnée du problème. La sincérité de l'administration du Président Bush, le tenacité du Secrétaire d'Etat Baker font que les efforts américains actuels semblent être perçus dans la région comme étant à la fois intelligents et équilibrés dans la mesure où ils tiennent compte des intérêts de toutes les parties en cause. On ne pouvait pas en dire autant pour toutes les administrations précédentes.

- 3 -

11. En conclusion, je dirai que malgré le rôle apparemment limité du représentant des Nations Unies dans le processus de paix imposé par les Américains, il convient de garder à l'esprit que l'essentiel de ces négociations bilatérales et multilatérales ne se dérouleront pas dans les salles de conférence mais dans les coulisses où le rôle du représentant ne sera limité ni dans ses actions ni dans ses paroles.



Edouard Brunner

Annexes: ment.

Annexe 1

Voici les personnes officielles avec lesquelles j'ai eu des entretiens.

- Israël**
- Premier Ministre Yitzhak Shamir
 - Ministre des affaires étrangères David Lévy
 - Ministre de la défense Moshé Arens
 - Chef de l'opposition travailliste Shimon Peres
 - Président de la Commission des affaires étrangères Eliahu Ben-Elissar
 - de nombreux hauts fonctionnaires
- Jordanie**
- Roi Hussein
 - Prince héritier Hassan
 - Premier Ministre Taher Masri
 - Ministre des affaires étrangères Abdullah Ensour
 - de nombreux hauts fonctionnaires
- Egypte**
- Président Hosni Moubarak
 - Ministre des affaires étrangères Amr Moussa
 - Secrétaire général de la Ligue arabe, Dr. Esmat Abdel Méguid
 - Vice Premier ministre pour les relations extérieures, Dr. Boutros Ghali
 - de nombreux hauts fonctionnaires
- Syrie**
- Vice Président Khaddam
 - Ministre des affaires étrangères, Farouk Al-Sharaa
- Liban**
- Président de la République E. Hrawi
 - Premier Ministre Omar Karamé
 - Président de la Chambre Husseinini
 - Ministre des affaires étrangères Baez

Annexe 2

- La Conférence aura pour **but principal** de lancer des négociations directes (face to face), sur des questions tant bilatérales que multilatérales.
- Le mandat (terms of reference) de la Conférence est défini par les résolutions 242 et 338 des Nations Unies.
- Quant au **déroulement** de cette Conférence, il est prévu qu'elle débute par un plénum de 2 à 3 jours, au cours duquel les différentes délégations présenteront leurs allocutions d'ouverture. La conférence sera ensuite ajournée et les négociations commenceront selon **deux voies parallèles** (two track approach).

Voie une : les problèmes bilatéraux seront discutés au sein de différentes **commissions bilatérales** (Israël-Syrie, Israël-Jordanie, etc.). Les Etats-Unis et l'Union soviétique participeront **activement** à ces négociations. La question d'une présence des observateurs dans ces commissions bilatérales demeure à ce stade ouverte.

Les **commissions multilatérales** qui devront être créées serviront à débattre des problèmes communs à l'ensemble de la région, tels le désarmement, les mesures de confiance, la coopération économique, l'eau, les questions d'environnement, etc. Les observateurs devraient pouvoir siéger dans ces commissions.

Voie deux : il s'agit de négociations bilatérales entre Israël et les Palestiniens.

Bien des inconnues subsistent à ce sujet, car la question de la représentation des Palestiniens (délégation jordano-palestinienne ?) n'est toujours pas réglée. Lorsque ces obstacles seront surmontés, il est prévu de négocier le statut futur de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza par étapes : d'abord une administration autonome pendant quelques années, puis seulement l'établissement du statut définitif.

- En ce qui concerne la **reprise de la Conférence**, elle ne pourrait avoir lieu que par consensus de tous les participants.
- L'**objectif** de la Conférence est de parvenir à une **paix globale** (comprehensive peace) au Moyen Orient. Des **solutions partielles**, telles qu'elles seraient possibles au sein de certaines commissions, ne seraient **pas acceptables**. Il s'agira, comme ce fut le cas dans les différentes corbeilles de la CSCE, de parvenir à des progrès dans tous les domaines plus au moins en même temps.